NOUVEAU
DANS
CERTAINES
ÉCOLES
LES ÉLÈVES
CHOISISSENT
LEURS
NOTES
Musique
à l'école
Forfait 1 an de musique
sacem

POUR CETTE NOUVELLE RENTRÉE

OFFREZ À VOTRE ÉCOLE L'ACCÈS À LA MUSIQUE **POUR TOUTE L'ANNÉE !**

LA MUSIQUE EST UN FORMIDABLE LEVIER D'ÉPANOUISSEMENT ET D'ÉVEIL.

Qu'elle soit jouée, chantée ou écoutée, chaque enfant doit pouvoir y accéder en milieu scolaire comme lors d'activités péri et parascolaires.

La Sacem vous propose le forfait « 1 an de musique à l'école » favorisant la diffusion de musique lors de kermesses, d'animations, d'activités d'éveil ou de loisirs, pour la sonorisation des locaux*...

1. **SIMPLICITÉ**
   Une déclaration unique en ligne pour toutes vos diffusions musicales
2. **ILLIMITÉ**
   Autant de **diffusions et d'animations** en musique que vous le souhaitez**
3. **BUDGET MAITRISÉ**
   Un **forfait annuel prédéfini**

À PARTIR DE **76,78 € TTC***/AN** PAR ÉTABLISSEMENT

Souscrivez en ligne sur **sacem.fr > clients > école**

*Les diffusions dans le cadre pédagogique (cours) sont couvertes par une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et la Sacem. **Dans la limite d'un budget artistique de 650 € TTC par animation. ***La rémunération équitable due à la Spré s'ajoute lorsque de la musique enregistrée (CD, MP3, streaming...) est utilisée. Plus d'informations sur spre.fr.

Réf. : 314 237 | DCRE CLIENTS | Couverture BETC : photo ©Yaorusheng | Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2023 | Novembre 2020